



PROJET DE L'AS BAD 87

2009 – 2012



DIAGNOSTIC

L'association s'est beaucoup développée ces dernières années.

Le nombre de licenciés est passé de 80 à 130 en 5 ans grâce à l'augmentation du nombre d'heures de créneaux allouées par la municipalité.

Les manifestations organisées par le club ont connu un important succès depuis 5 ans, passant de 160 à 350 inscrits à notre tournoi national senior. L'association a également organisé avec succès la phase 1 du Championnat de France Minimes en 2005 et la Phase Finale du Championnat de France Interclubs en 2008.

Le niveau a aussi augmenté, permettant au club d'accéder à la Nationale 3 du Championnat de France Interclubs. Cela entraîne une augmentation des écarts de niveau entre les meilleurs et les joueurs loisirs, obligeant à redoubler d'effort pour garder une cohésion entre les différents adhérents.

Le club engage 5 équipes interclubs en 2008 et le nombre de compétiteurs a été multiplié par deux en 5 ans. Les subventions demandées et allouées au club sont elles aussi en forte augmentation au cours des 5 dernières années, preuve de la reconnaissance par les structures publiques du travail de l'association.

L'association a également acquis une certaine reconnaissance médiatique, que ce soit localement par l'augmentation des articles de la presse papier, radiophonique ou télévisuelle, ou bien dans le monde du badminton par des articles dans les journaux fédéraux.

Le budget annuel a été multiplié par 2,5 en 5 ans (et par 4,5 pour l'année 2008 exceptionnelle). L'augmentation du nombre de licenciés a été de paire avec un accroissement des inscriptions en compétitions, de l'utilisation de matériel (volants notamment). Cela a été comblé d'une part par l'augmentation des subventions et d'autre part par de nouvelles recettes propres à l'association (organisations de manifestations notamment).

Les bénévoles sont plus nombreux qu'auparavant (passé de 14 à 20 bénévoles réguliers en 5 ans).

⇒ Les dépenses, les recettes d'activités sont en constante évolution depuis plusieurs années. **Tout cela a été réalisé grâce au travail des bénévoles** qui oeuvrent depuis plus de 20 ans au sein de l'association. Mais cela nécessite une augmentation du temps de bénévolat et des compétences de plus en plus importantes.

Les manques actuels :

L'association manque de compétences dans certains domaines : elle ne dispose pas des compétences suffisantes pour permettre l'accès au haut niveau (Brevet d'Etat disponible à tout moment), ni des compétences suffisantes pour assurer une gestion administrative et financière optimales.

Le club ne dispose pas non plus du temps nécessaire pour permettre une pratique de tous les publics (passage en école, créneaux en journée) et l'accès au haut niveau (créneaux les après midi, tous les soirs)

La volonté des bénévoles existe pour développer les compétences manquantes, pour progresser et pour que l'association soit un leader.

LE PROJET :

OFFRIR UNE PRATIQUE A TOUS LES PUBLICS ET PERENNISER NOS RELATIONS AVEC NOS PARTENAIRES

Objectif 1 : Offrir une pratique du badminton à tous les publics

- Offrir une pratique permettant l'accès au haut niveau

C'est un objectif prioritaire. Pour atteindre celui-ci, le club assurera les **entraînements jeunes et compétiteurs classés par un professionnel** plusieurs fois par semaine, particulièrement pour les jeunes.

Ces derniers seront suivis dès le plus jeune âge.

Le club incitera les jeunes à participer aux stages, formations, compétitions, à Passbad et sera en relation régulière avec les instances départementales, régionales voire nationales du badminton.

⇒ La participation aux stages, aux compétitions, les résultats en compétition, les sélections en collectif (du niveau départemental aux pôles espoirs) permettront d'évaluer l'atteinte ou non de cet objectif.

- Offrir une pratique du badminton à un maximum de jeunes

C'est un autre objectif prioritaire. **L'entraînement sera assuré en collaboration par un professionnel et des bénévoles** de façon à assurer un encadrement de tous les jeunes quel que soit leur niveau. Il s'agira de proposer un entraînement et une pratique adaptés à tous les niveaux mais aussi de former les entraîneurs bénévoles à l'entraînement des jeunes publics.

Pour avoir un maximum de jeunes, le club pourra mettre en place des **actions auprès des établissements accueillant des jeunes publics**. Il sera également important d'effectuer les entraînements à des horaires adaptés et d'entretenir des relations avec les parents.

⇒ Le nombre de jeunes, l'assiduité de participation aux entraînements, le taux de renouvellement des jeunes d'une année sur l'autre et les demandes extérieures (écoles...) pour nos services permettront d'évaluer cet objectif.

- Offrir une pratique à de nouveaux publics

Le club proposera un encadrement par un professionnel pour ces publics. Les entraîneurs bénévoles pourront être présents sur l'encadrement de ces publics.

Cet objectif s'inscrit dans le long terme et sera mis en place par étape une fois nos objectifs atteints concernant les publics existants.

⇒ Cet objectif sera atteint si de nouveaux publics sont accueillis.

- **Offrir une pratique loisir à tous les publics**

C'est un objectif prioritaire. Les créneaux loisirs et familles seront maintenus et développés par des **actions d'animation** telles que des tournois internes, des stages. De plus, des activités extra sportives seront organisées régulièrement.

Un créneau d'initiation sera dirigé par un professionnel accompagné par des bénévoles.

⇒Le taux de renouvellement des licences, la fréquentation et l'implication dans la vie de l'association sont les critères qui permettront de juger de la réussite de cet objectif.

Objectif 2 : Répondre aux attentes de nos partenaires

- **Faire participer chaque adhérent à la vie du club**

C'est un objectif prioritaire. **Il est primordial car il conditionne en grande partie la réussite du projet et le développement de l'association.**

Il faudra mettre en place une importante **communication auprès des adhérents afin de les mobiliser**. Il s'agira d'informer sur ce que représente une association, le fait d'y adhérer et sur la participation à la vie du club.

Les statuts seront refaits de sorte de s'adapter à l'évolution de l'association et seront largement communiqués aux adhérents. Le règlement intérieur sera également complété.

Le club sera organisé en **commissions**, celles-ci étant **composées d'élus et de non élus** bénévoles.

Afin d'inciter les adhérents à devenir bénévoles, il s'agira de recenser toutes les tâches à accomplir par les bénévoles lors d'une saison pour faire vivre et avancer le club. Des fiches de postes et un organigramme concernant le rôle de chaque élu seront rédigés afin que chacun connaisse le temps et les compétences nécessaires.

Pour que chacun puisse être au courant des décisions prises par le comité directeur, des débats et des projets, nous diffuserons les comptes rendus de réunions. De même, le projet du club sera diffusé à chaque adhérent. Nous continuerons une démarche de formation d'entraîneurs et d'arbitres.

Enfin, nous continuerons à communiquer sur l'ensemble des actualités de l'association et à structurer la diffusion d'information.

⇒Différents critères permettront de juger l'atteinte de cet objectif parmi lesquels le nombre de bénévoles, le taux de renouvellement des adhérents, le nombre de présents aux assemblées générales et aux activités de l'association.

- **Valoriser notre action auprès des pouvoirs publics**

Le club **participera aux actions des collectivités et de l'Etat** dans la mesure de ses possibilités (notamment par des actions d'éducation, de sensibilisation et de citoyenneté dans les domaines du développement durable, du respect et de la santé) et **organisera des manifestations nationales** telles qu'il l'a fait depuis quelques années.

Afin d'améliorer le fonctionnement de l'association, une action importante sera **la formation des dirigeants**.

Cela nous amènera à réaliser une comptabilité plus lisible, des assemblées générales et des comptes rendus adaptés, à refaire les statuts.

⇒Le montant des subventions obtenues, le nombre de bénévoles formé, la tenue administrative et financière de l'association, le nombre de participation à des actions initiées par les instances publiques permettront d'évaluer cet objectif.

- **Participer à la vie fédérale**

Le club proposera à **ses adhérents de devenir bénévoles ou dirigeants** au comité départemental, à la ligue régionale, à faire partie d'instances de discussion.

De plus, il s'agira de **participer à l'organisation de manifestations et aux actions** du codep et de la ligue (stages, compétitions...).

Le contact avec ces instances sera également important. Ainsi, il faudra entretenir des relations notamment sur les dossiers concernant les **politiques jeunes**.

Enfin, **l'organisation de manifestations fédérales** sera un point important pour nous faire connaître.

⇒ La présence des nos adhérents dans les instances fédérales (en tant qu'élu, entraîneur, arbitre), la participation aux actions et à l'organisation de manifestations permettra de juger de la réussite de cet objectif.

- **Développer une politique de partenariats privés**

Le contact avec des partenaires, seulement possible par l'intermédiaire de nos licenciés, sera primordial pour **nous faire connaître** (médias) et pour **trouver d'autres sources de financements** (sponsoring).

Pour nous valoriser, **nous ferons connaître notre projet aux éventuels partenaires privés** afin de montrer notre sérieux et l'intérêt qu'ils peuvent avoir à nous suivre.

Il ne suffira pas de trouver des partenaires, il s'agira également de les garder, d'assurer un suivi par de l'information, l'organisation de soirées partenaires.

⇒ Le nombre de partenaire, le montant financier des partenariats, la reconduction de partenariats, le nombre d'articles dans les médias papiers, radiophoniques, télévisuels locaux indiqueront si l'objectif a été atteint.

UN ELEMENT INDISPENSABLE A LA REUSSITE DU PROJET : LA CREATION D'UN EMPLOI

La création d'un emploi n'est pas un acte anodin pour l'association. C'est une évolution considérable qui demande un **effort financier majeur auquel les licenciés devront participer** mais aussi une **gestion humaine** de tous les jours.

Afin de décider, il faut se poser plusieurs questions.

Tout d'abord, **pourquoi employer ?** Le projet ci-dessus y répond puisqu'il n'est pas réalisable sans l'apport en temps (notamment en journée) et en compétences d'un professionnel.

Ensuite **quand employer ?** C'est-à-dire à quel moment en a-t-on les capacités. Ces capacités s'entendent financièrement, mais aussi en terme d'activité de l'association, de gestion de l'emploi. Il s'agit donc de réaliser **une évaluation de notre capacité ou non à employer**.

Enfin, si nous estimons avoir les capacités suffisantes, il faudra **s'interroger sur le comment**, c'est-à-dire sous quelle forme de contrat (durée, temps de travail...), avec quelles aides, seuls ou à plusieurs.

Il faut également d'ores et déjà **s'interroger sur la place de l'emploi dans l'association**. En effet, une association n'a pas pour but d'embaucher un salarié. Cela n'arrive qu'au moment où elle en ressent un réel besoin lié à la réalisation de son projet. Il ne s'agit donc **pas de remplacer l'action des bénévoles par un salarié**. Celui-ci doit **apporter une plus value** à l'association en terme de compétences et de temps, lorsque cela manque aux bénévoles. La réalisation d'une **fiche de poste précise**, séparant l'action du salarié et des bénévoles, doit ainsi être clairement établie afin d'éviter une démobilisation des bénévoles et au contraire que ces derniers puissent accomplir leurs tâches plus efficacement.